

## **TAIWAN : constitution du dossier en France, pièces à fournir à l'attention de Cathwell**

*Les informations suivantes sont données à titre purement indicatif. La liste des documents ne prétend pas être exhaustive ; elle est susceptible d'évoluer.*

Le pré-dossier communiqué à l'attention de Cathwell comportera l'agrément en vue d'adoption et les rapports d'enquête psychologique et social.

Le dossier complet des adoptants doit être constitué, après l'apparementement, **en vue de la requête en adoption auprès du tribunal taïwanais.**

Il comprendra :

- le contrat d'adoption passés entre les parents biologiques/ou tuteurs légaux et les adoptants. La signature légalisée des adoptants devra être légalisée (par la mairie en France ou en cas de refus par un notaire français). Le document sera « surlégalisée » par le bureau des légalisations du MAEE ; il conviendra, dans ce cadre, de joindre une traduction en français du contrat
- un formulaire de demande d'adoption (provenant de l'office notarial du tribunal, taïwanais, indiquant notamment la motivation des candidats

Il comprendra par ailleurs les documents suivants, ainsi que leur traduction en chinois réalisée par un traducteur assermenté, puis surlégalisés par le [Bureau des Légalisations du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes](#)

- l'agrément en vue d'adoption et les rapports d'enquête psychologique et sociale d'enquête familiale du Conseil général (élément clé du dossier);
- un état des ressources financières du couple (avis d'imposition, attestation de revenus) ;
- une attestation(s) d'emploi ;
- le dossier médical des parents adoptifs
- trois lettres de référence ;
- l'acte de naissance des adoptants ;
- l'acte de mariage des parents adoptifs ;
- un extrait du [casier judiciaire](#) (bulletin n° 3) pour chacun des adoptants ;
- les photocopies du passeport des parents adoptifs ;
- un certificat de coutume sur la capacité du couple à adopter.

Ces documents seront communiqués au Bureau de représentation de Taiwan à Paris pour être sur légalisés.